

# AVIS PUBLIC

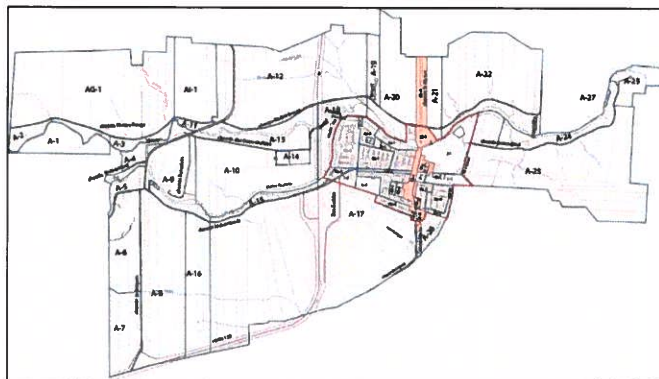
**AVIS ANNONÇANT UNE ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION  
SUR LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 2023-405 AYANT POUR EFFET DE  
MODIFIER CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT ET À LA GRILLE DE  
ZONAGE 99-044**

1. Lors d'une séance régulière du Conseil tenue le 6 février 2023, le Conseil municipal a adopté le premier projet de règlement 2023-405.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 6 mars 2023 à la salle du Conseil municipal, 111, 4e Avenue Crabtree, à 18 h 30. L'objet de cette assemblée est aux fins de consultation du projet de règlement modifiant le règlement d'urbanisme 99-044 et la grille de zonage.

Les modifications à la grille de zonage sont le suivant :

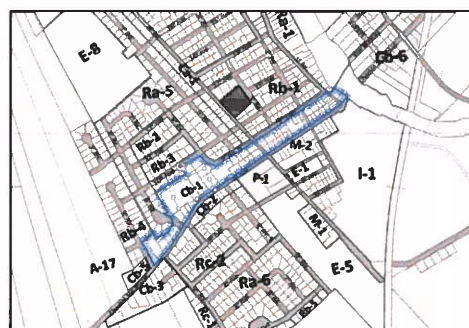
- a) **La grille de spécification du zonage est modifiée afin d'ajouter l'usage complémentaire spécifiquement « Établissements de résidence principale »**

**ZONES VISÉES :  
TOUTES LES ZONES**



- b) **Modifier la grille de spécification du règlement de zonage pour la zone Cb-1.**

**ZONES VISÉES : Cb-1  
ZONES CONTIGUËS : Cb-5, Cb-3, Cb-2,  
Rb-4, Ra-5, Rb-3, Rb-1, Ca-1, M-2, Ra-1,  
Cb-6**



Donné à Crabtree, ce 8 février 2023

**Pierre Rondeau**

Greffier-trésorier

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, **Pierre Rondeau**, greffier-trésorier de la municipalité de Crabtree, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil le 8 février 2023 entre 10 h et 17 h.

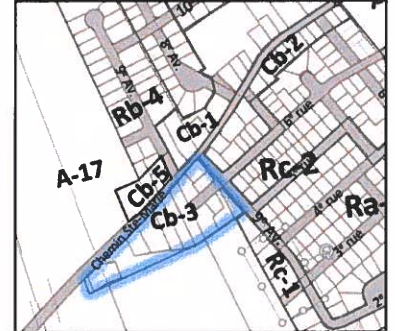
En foi de quoi, je donne ce certificat ce 8 février 2023.



# AVIS PUBLIC

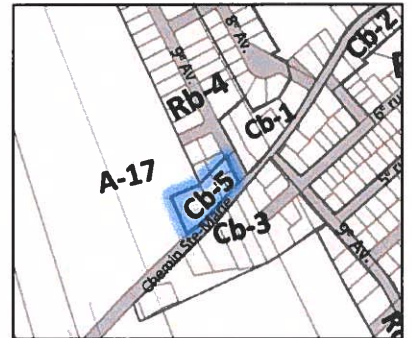
- a) Modifier la grille de spécification du règlement de zonage pour la zone Cb-3.

ZONES VISÉES : Cb-3  
ZONES CONTIGUËS : Cb-5, Cb-2, Rc-2, Rc-1,  
Cb-1



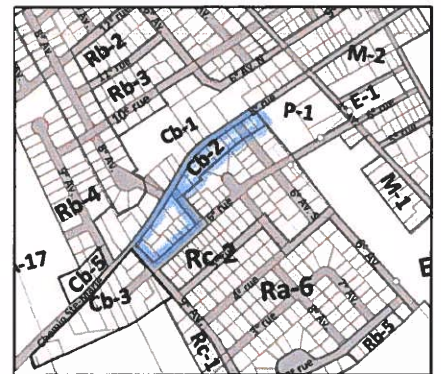
- b) Modifier la grille de spécification du règlement de zonage pour la zone Cb-5.

ZONES VISÉES : Cb-5  
ZONES CONTIGUËS : A-17, Cb-3, Cb-1, Rb-4



- c) Modifier la grille de spécification du règlement de zonage pour la zone Cb-2.

ZONES VISÉES : Cb-2  
ZONES CONTIGUËS : Cb-3, Cb-1, Rc-2,



Donné à Crabtree, ce 8 février 2023

Pierre Rondeau

Greffier-trésorier

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, **Pierre Rondeau**, greffier-trésorier de la municipalité de Crabtree, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil le 8 février 2023 entre 10 h et 17 h.

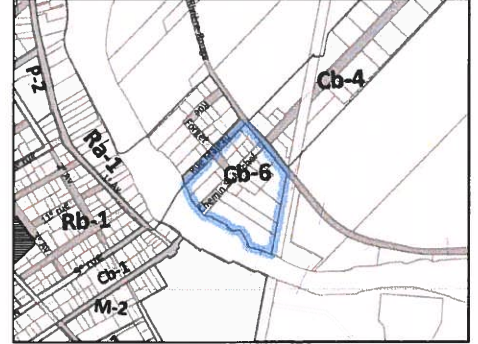
En foi de quoi, je donne ce certificat ce 8 février 2023.

Pierre Rondeau

# AVIS PUBLIC

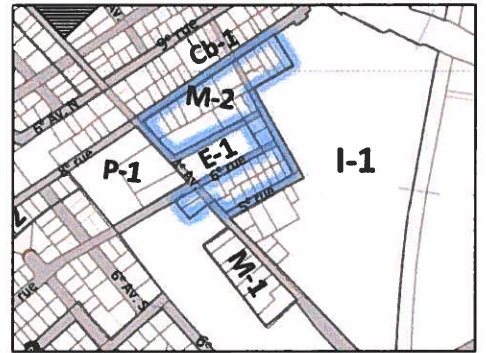
- d) Modifier la grille de spécification du règlement de zonage pour la zone Cb-6.

ZONES VISÉES : Cb-6  
 ZONES CONTIGUËS : Cb-4, Ra-1, Cb-1,  
 I-1



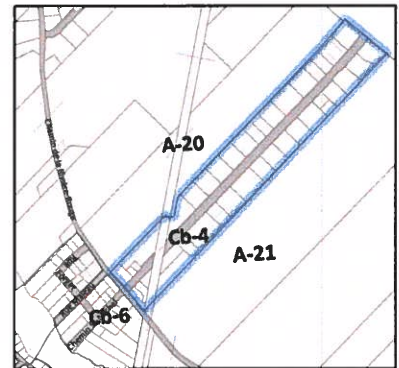
- e) Modifier la grille de spécification du règlement de zonage pour la zone M-2.

ZONES VISÉES : M-2  
 ZONES CONTIGUËS : Cb-1, I-1,



- f) Modifier la grille de spécification du règlement de zonage pour la zone Cb-4.

ZONES VISÉES : Cb-4  
 ZONES CONTIGUËS : A-20, A-21, Cb-6



Donné à Crabtree, ce 8 février 2023

Pierre Rondeau

Greffier-trésorier

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, **Pierre Rondeau**, greffier-trésorier de la municipalité de Crabtree, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil le 8 février 2023 entre 10 h et 17 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 8 février 2023.

Pierre Rondeau



# AVIS PUBLIC

La modification au règlement de zonage 99-044 est le suivant :

**a) Ajout de l'article 3.8.5 Établissement de résidence principale dans les usages complémentaires spécifiques.**

3. Qu'au cours de cette assemblée publique, monsieur le maire expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
4. Que le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal, 111, 4e Avenue Crabtree du lundi au jeudi entre 8 h et 16 h 45 heures et le vendredi entre 8 h et midi.
5. Le projet de règlement contient de dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Donné à Crabtree, ce 8 février 2023

Pierre Rondeau

Greffier-trésorier

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, **Pierre Rondeau**, greffier-trésorier de la municipalité de Crabtree, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil le 8 février 2023 entre 10 h et 17 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 8 février 2023.

Pierre Rondeau